



Note faisant suite au cycle « Transition écologique et Éducation populaire » organisé par Peuple et Culture et le Collectif pour une Transition Citoyenne

Cette note est un compte-rendu du cycle organisé par Peuple et Culture (PEC) et le Collectif pour une Transition Citoyenne (CTC) entre janvier et mai 2022. Ce cycle s'est organisé autour de trois visioconférences disponibles sur ce [lien](#).

Au total, 370 personnes se sont inscrites pour participer à ce cycle.

Sommaire

1. Quels modes de fonctionnement associatif constituent des leviers pour la transition écologique ?	4
La recherche d'accords.....	4
Le mode « archipel ».....	4
La solidarité.....	5
Le territoire.....	5
La mise en récit.....	5
La cartographie des initiatives.....	6
Les personnes jeunes.....	6
Le pouvoir d'agir.....	6
La complémentarité.....	7
2. En quoi les formations « globales » déployées par les associations d'éducation populaire peuvent-elles contribuer à la transition écologique ?	7
Le rapport à la nature.....	7
Le savoir au quotidien.....	8
Les limites du savoir technocratique et de la technologie.....	8
La convergence de l'écologie, de l'économie et du social.....	9
La mise en commun des ressources.....	9
Le thermomètre.....	9
L'expérimentation.....	10
3. Quel type d'épanouissement humain l'éducation populaire vise-t-elle et au service de quelle transition écologique ?	10
L'évaluation.....	10
La continuité entre présent et futur.....	11
Le lien.....	11
4. Comment l'éducation populaire responsabilise à la transition écologique ?	11
L'écosystème.....	12
Le retour sur terre.....	12
Les droits culturels.....	12
L'aménagement du territoire.....	12
La double peine.....	13
L'accueil de l'autre.....	13
Le tri de l'information.....	13
Conclusion	13
Ont contribué à ce cycle	14

De l'avis général, soutenu notamment par les scientifiques du monde entier réunis au sein du GIEC, la situation actuelle de la planète, notamment de la France est considérée comme catastrophique du point de vue des effets de l'action humaine sur l'écosystème terrestre. Face à cette situation actuelle particulièrement problématique, la transition écologique peut être considérée comme le chemin à prendre pour tendre vers un monde où l'action humaine est compatible avec le maintien de conditions nécessaires à la vie sur terre. On parle de construire une société soutenable ou durable.

La transition écologique nécessite une révision des modes de fonctionnement et d'action à tout niveau, individuel ou collectif, personnel ou institutionnel. Les associations d'éducation populaire n'échappent pas à cette nécessité.

Voici maintenant 50 ans que les premiers lanceur-euse-s d'alerte avaient diagnostiqué le danger qu'encourait la communauté humaine, mais aussi la planète, si les sociétés continuaient à fonctionner comme elles le faisaient à l'époque et qu'elles le font encore aujourd'hui.

Bien des associations d'éducation populaire sont nées et ont grandi dans ce contexte de moindre prise de conscience, sinon d'aveuglement, ou ont mené des combats qui n'abordaient pas frontalement cette question.

Il ne faudrait pas que le bel idéal de l'éducation populaire soit un étendard qui dissuade de prendre vraiment au sérieux la transition écologique. C'est dans cet esprit qu'il faut lire la présente note, qui essaie d'aller droit au but.

Le dernier rapport du GIEC, en date de février 2022, aide à baliser la transition écologique :

- Il faut « s'adapter » aux dégâts déjà faits et ceux qui sont inéluctables à court terme (par exemple, un certain niveau de réchauffement climatique, avec ses conséquences dévastatrices, ne peut plus être stoppé).
- Il faut « atténuer » les effets négatifs de nos modes de vie actuels (pollution...).
- Il faut enfin avoir des actions qui esquissent le monde d'après, celui qui deviendrait soutenable.

Sur ces trois niveaux d'action, qui sont concomitants, l'éducation populaire a un rôle contributif à jouer. L'éducation populaire se déploie à travers des milliers d'associations, et met en œuvre des actions de tous ordres.

Les associations engagées dans l'éducation populaire ont néanmoins toutes en commun de :

- s'intéresser à la démocratie, et cela d'abord dans leur mode de fonctionnement,
- contribuer à la « formation globale » des personnes,
- viser à « l'épanouissement » des personnes,
- soutenir la « prise de responsabilité » des personnes, dans la nation comme dans leur vie.

Nous avons donc décidé d'aborder la question de la contribution de l'éducation populaire à la transition écologique à travers ces 4 axes.

Nous lançons ci-dessous quelques pistes de réflexion et d'action qui ont émergé lors de notre cycle.

1. Quels modes de fonctionnement associatif constituent des leviers pour la transition écologique ?

Le mode de fonctionnement démocratique est considéré comme un terrain particulièrement favorable à la prise en compte des enjeux de la transition écologique.

En France, la façon dont fonctionnent et doivent fonctionner les associations de par la loi dite de 1901, incarne particulièrement bien la démocratie en acte. C'est le cas des associations agréées « éducation populaire » ou de celles qui agissent dans ce champ.

Ce mode de fonctionnement associatif s'avère particulièrement pertinent pour aborder d'une façon libre et critique, à la fois individuellement et collectivement, les enjeux actuels de la transition écologique mais il nous faut aller plus loin pour rendre la délibération démocratique plus offensive et opérationnelle sur ce plan.

On peut aussi admettre que l'éducation populaire, sur sa base démocratique, est une démarche qui permet à tout le monde de regarder et d'analyser collectivement le monde pour mieux le comprendre, agir sur lui et le transformer. Mais il nous faut là aussi essayer d'inventer des propositions d'action plus concrètes.

La recherche d'accords

En ce qui concerne le mode de délibération et de prise de décision, le GIEC, dans ses récents rapports, constate que le débat public, lorsqu'il porte sur des enjeux de transition écologique (pensons ici à la question des éoliennes par exemple), est très difficile. Les positions de conviction des parties prenantes à ces débats s'affrontent plus qu'ils ne s'ajustent. Pour remédier à ces impasses, le GIEC préconise de développer des formes de débat et de prise de décision qui s'accordent sur ce qu'il appelle des « low regret anticipations », qu'on peut traduire par « des anticipations de moindre regret ¹ ». Il s'agit de parvenir à des décisions où les parties prenantes acceptent de faire des concessions en vue d'accords qui permettent des avancées. C'est un principe simple qui s'applique alors pour chacun-e : « Je peux vivre avec la décision prise même si ce n'est pas la solution que j'aurais choisie ». Si le principe est simple, sa mise en œuvre pratique est plus compliquée. Pour cela, il faut que les sociétés travaillent sur des modes de prise de décision qui combinent la recherche du consensus avec celle du consentement.

Le mode « archipel »

Dans un archipel constitué d'îles, il n'y a pas de centre, même si néanmoins l'archipel forme un tout. Dans un organisme, comme celui que constitue une association, les unités de base peuvent être assimilées à des îlots.

Appliqué cette métaphore de l'archipel veut dire qu'il est particulièrement pertinent, qu'en matière de contribution à la transition écologique, toutes les unités de base aient la plus grande autonomie possible pour envisager, à leur niveau, les réflexions et actions les plus à même de contribuer à un monde plus soutenable. C'est la somme des positions et contributions des îlots qui constituent le tout. Bien entendu, c'est aussi l'échange et la mutualisation entre ces îlots qui sont importants.

Le message de cet appel au raisonnement « archipel » est que la transition écologique se nourrit tout autant, sinon plus, des initiatives et audaces des unités de base que des grandes formulations ou intentions émanant des centralités.

¹ Prise de décision sans objection, sociocratie, élection sans candidat, etc.

La solidarité

La solidarité face aux injustices et aux misères subies est un principe d'action de l'éducation populaire. Elle rejoint la lutte contre les inégalités qui n'ont jamais été autant scandaleuses.

Les catastrophes écologiques touchent le plus durement une fois de plus les populations qui souffrent déjà des inégalités. Par exemple, en France les canicules sont moins supportables pour les personnes habitant des passoires thermiques que les personnes habitant des maisons bien isolées.

A l'échelle de la planète, les populations des pays pauvres sont les premières touchées lorsque les dérèglements climatiques provoquent des mauvaises récoltes puis des flambées des prix des denrées alimentaires.

Ces injustices sont d'autant plus criantes que les personnes à plus faible pouvoir économique qui sont celles qui sont plus touchées par les crises climatiques, sont celles qui participent le moins par leurs actions aux dérèglements en cours.

Les mécanismes de solidarité doivent prendre en compte ces nouvelles formes d'injustice et se réinventer. Par exemple, les dérèglements climatiques forcent des populations à se déplacer. Les associations œuvrant dans l'accueil de personnes réfugiées devront prendre en compte l'accueil de ces personnes réfugiées climatiques.

Au-delà de ces adaptations nécessaires immédiatement, l'abysse des inégalités, qui paraît structurellement lié au système de fonctionnement du monde actuel, appelle à des transformations radicales sur le long terme.

Le territoire

La transition écologique met en avant l'importance de l'ancrage au territoire. C'est l'écosystème qui définit le périmètre d'un territoire. L'écosystème est ainsi à géométrie variable. Les écosystèmes sont interdépendants. L'écosystème d'un quartier s'emboîte sur celui de la ville, qui lui-même s'emboîte sur celui de l'agglomération, de la région ou du pays.

Le territoire est à la fois humain et naturel. Humain, c'est un système d'acteur-trice-s, qu'on appelle parties prenantes, qui sont intéressées par la vie du territoire dans lequel ils-elles vivent (habitant-e-s, élu-e-s, société civile, entreprises...). C'est aussi un ensemble naturel façonné par l'activité humaine.

Les solutions et initiatives, en termes de transition écologique, sont particulièrement pertinentes au niveau du territoire. Elles sont aussi beaucoup plus porteuses de « sens », car les acteur-trice-s du territoire peuvent accéder aux effets concrets de leurs actions.

Pour les associations d'éducation populaire, il y a lieu de creuser la dimension « écosystème » du territoire. Elle amène à se rapprocher d'autres acteur-trice-s. Elle amène aussi à s'ouvrir aux expérimentations, en matière de transition écologique, qui fourmillent dans les territoires.

Ceci implique que les associations d'éducation populaire se rapprochent des acteur-trice-s (institutions publiques, associations, entreprises de l'économie sociale et solidaire) qui prennent à bras le corps la transition écologique au niveau du territoire.

Et pourquoi pas créer des instances, au sein de la gouvernance des associations, de type « Comité de vigilance écologique », qui conseillent sur la manière dont l'association peut s'ancrer sur l'écosystème de son territoire.

La mise en récit

Il n'y a pas encore assez de récits sur la façon dont on peut entrer de plain-pied dans la transition écologique. On ne parle pas ici de récits publicitaires, dont nos sociétés regorgent.

Il s'agit plutôt de récits, basés sur les expérimentations en cours, qui alimentent notre imaginaire sur une autre façon d'être et de faire, plus compatible avec un monde soutenable.

Il faut alimenter notre imaginaire pour oser.

Il faut trouver les formes d'expression et de témoignage, mais aussi les angles sous lesquelles on expose les situations. Il faut solliciter les artistes et les créateur-trice-s pour nous donner à imaginer autrement et aussi nous émouvoir sur ce qui déjà s'expérimente ou pourrait s'expérimenter.

La cartographie des initiatives

L'exercice de la cartographie, pour chaque association, est une manière de visualiser le territoire et de s'y impliquer. Qui sont et où sont les acteur-trice-s engagé-e-s et les expérimentations en cours sur mon territoire ?

Cartographier les initiatives concrétise le territoire.

Grâce au travail de beaucoup d'associations et d'institutions, on peut disposer de données qui couvrent un large champ, de la planète à la micro initiative locale.

Dans le mot territoire, il y a « terre », c'est une manière aussi pour les associations « d'atterrir ». Car n'oublions pas que la transition écologique, c'est d'abord le sauvetage de notre terre, de notre présence sur la terre et de notre action sur la terre.

La cartographie peut être un instrument pour élargir et renforcer les coopérations.

Les personnes jeunes

Sans exacerber les coupures générationnelles ni déresponsabiliser les personnes moins jeunes, il apparaît néanmoins pertinent de donner une place aux visions du monde des nouvelles générations, et notamment de celles qui n'ont pas suffisamment d'espaces d'expression.

L'éducation populaire a la capacité, c'est un de ses grands apports à la société, de rassembler des jeunes que les sociétés n'écoutent pas toujours.

A quelle écologie de vie plus acceptable et motivante nous ouvrent les personnes jeunes ?

Comment les associations peuvent-elles faire grandir ces personnes jeunes, et leurs aspirations, en leur sein ?

Certains suggèrent un compagnonnage avec un système de binôme intergénérationnel qui permettrait de faire émerger et s'exprimer, au sein des associations, des idées nouvelles.

Le pouvoir d'agir

L'éducation populaire valorise le pouvoir de l'action collective. Elle s'inscrit en cela dans la mémoire des luttes populaires d'émancipation.

La transition écologique incite à démultiplier les pouvoirs d'agir.

Il y a celui des personnes, par rapport auxquels l'éducation populaire a souvent beaucoup de scrupules, étant à juste titre consciente des conséquences néfastes de l'individualisme de nos sociétés occidentales. Il faut sans doute travailler sur la manière de dépasser cet individualisme, pour retrouver les vertus créatrices de l'inspiration individuelle.

Il y a les parties prenantes du territoire, institutions, entreprises, ou collectifs plus ou moins informels (par exemple, ceux constitués par des habitant-e-s d'un territoire qui refusent l'implantation d'éoliennes et ceux qui y sont favorables), qu'il faut prendre en compte. Il faut sans doute que les associations apprennent à mieux s'inscrire dans ces tissus qui peuvent être porteurs d'inertie ou de dérives mais qui sont aussi incontournables pour réellement pouvoir agir dans la transition.

La transition écologique doit générer une créativité au quotidien, en ce qui concerne l'évolution de nos comportements, même si cette créativité ne changera pas frontalement l'ordre systémique du monde avec ses insupportables inégalités.

La transition écologique invite à considérer que les « petits pas » peuvent être des objectifs intermédiaires dans des stratégies d'action à plus long terme.

La complémentarité

Plusieurs tendances ont convergé ces dernières années pour mettre les associations en concurrence sur leur territoire.

Il y a eu l'évolution des réglementations en matière de financement public, avec la mise en place d'appels d'offre qui mettent en concurrence les associations qui veulent accéder à des financements publics.

Il y a eu le dynamisme naturel des associations qui les amènent à prendre des initiatives sans toujours suffisamment prendre en compte les initiatives similaires que déploient d'autres acteur-trice-s. Souvent, les convictions qu'elles ont du bien-fondé de leur action, l'emportent sur une vision de la pertinence du maillage des initiatives.

L'économie sociale et solidaire alerte d'ailleurs sur ce plan, constatant que des initiatives peuvent se percuter plutôt que de se bonifier mutuellement.

Ce constat doit inciter à travailler en termes de complémentarité. Dans le monde tel qu'il est, ce sujet est difficile. Il suppose une connaissance fine du territoire et un esprit de concertation. Il pose aussi la délicate question du partage des financements qui, par principe, sont limités.

N'y a-t-il pas aussi là l'occasion de réfléchir à des pratiques et des coopérations qui se feraient en dehors du système marchand ?

2. En quoi les formations « globales » déployées par les associations d'éducation populaire peuvent-elles contribuer à la transition écologique ?

Le mode de vie occidental actuel n'est pas soutenable. Il engendre des manières de vivre qui ont produit les périls en cours et qui continuent à les aggraver.

Nos savoirs, nos savoir-faire sont à questionner. La conception et l'utilisation des techniques qui façonnent notre modernité et notre mode d'être au monde sont à questionner.

La façon dont l'être humain se comporte avec et dans la nature est à revoir. Nos façons de vivre en société ne sont plus adaptés aux enjeux de la transition écologique.

L'éducation populaire porte dans son identité le fait de transmettre un sujet complexe par une approche pédagogique réfléchie. Qu'est-ce alors qu'un projet éducatif qui veut renforcer sa contribution à la transition écologique ?

Toutes les associations qui agissent sur le terrain de l'éducation populaire s'interrogent à un moment ou un autre sur ce qu'elles transmettent et la façon dont elles transmettent.

L'éducation populaire, en créant les méthodes dites actives d'instruction, d'éducation, de transmission, d'animation a au cours du temps considérablement fait évoluer l'éducation.

Il faut se dire que, si on veut prendre à bras le corps la question de la transition écologique, il y a sans doute de profondes évolutions, sinon révolutions, de nouveau à opérer dans la manière éducative de conduire les actions.

Le rapport à la nature

La nature n'est pas un simple décor, encore moins un puits sans fond de ressources à exploiter aveuglément. Cette affirmation est un basique de l'écologie, repris d'une manière insistante par les sciences sociales. Encore faut-il éprouver nos comportements à l'aulne de cette affirmation ?

Qu'est-ce qu'une chaîne du vivant où l'homme, individuellement et collectivement, prendrait une place cohérente avec l'épanouissement conjoint des humains et des non humains.

Et si on attribuait dans notre rapport à la nature des préceptes éthiques de réciprocité ? « Ne fait pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'il te fasse ». « Agis envers autrui de la même manière que tu voudrais qu'il agisse envers toi. » Et si la nature nous demandait des comptes ?

Il y a beaucoup d'expérimentations sur ce plan. A titre d'exemple, on peut penser à cette expérimentation qui est partie de l'hypothèse de donner une personnalité à la Loire (le fleuve). Si la Loire nous regardait faire, que dirait-elle de nos agissements sociétaux envers elle ?

N'y a-t-il pas lieu de créer des espaces et des temps de réflexion et d'action qui se décalent du regard et des a priori encore dominants.

Les sciences sociales, et particulièrement les sciences sociales françaises, font des recherches qui sont très éclairantes sur ce point. Ne serait-il pas utile d'inviter les chercheur-euse-s, et expérimentateur-trice-s en sciences sociales, à venir expliquer leur recherche aux instances des associations d'éducation populaire. Ne pourrait-on pas aussi permettre aux chercheur-euse-s de trouver au sein des associations des lieux et temps de recherche action ? Les acteur-trice-s de l'éducation populaire trouveront ensuite le moyen d'intégrer dans leurs projets le fruit de cette coopération.

Le savoir au quotidien

L'éducation populaire aide à comprendre le monde pour pouvoir éclairer l'action.

Les travaux du GIEC ont mis l'accent sur l'importance de mieux combiner les savoirs traditionnels ou indigènes, les expertises d'usage et les savoirs scientifiques. Cela permet d'agir sur le monde d'une manière plus précautionneuse et respectueuse.

Des savoirs traditionnels que notre civilisation technologique et économiste a eu tendance à oublier ou à disqualifier, sont à réhabiliter. Les savoirs et savoir-faire inspirateurs de la marchandisation du monde sont à questionner.

Le cas de l'agriculture est emblématique sur ce plan. Les savoirs et techniques mis en œuvre dans l'agriculture intensive n'ont que peu à voir avec ceux mis en œuvre pour concevoir une agriculture résiliente et durable.

Sur chacun des terrains sur lesquels la vie humaine se déploie, il faut sans doute revisiter nos savoirs et savoir-faire et écouter ceux qui expérimentent. On vient de parler de l'agriculture, mais on pourrait tout autant parler de l'urbanisation ou de l'architecture, parmi d'autres.

La question n'est pas tant de discuter abstraitement des savoirs et savoir-faire mais de les éprouver dans des actions concrètes allant dans le sens de la transition écologique.

A titre d'exemple, pourrait-on imaginer que les associations se mettent à cultiver les espaces naturels dont elles bénéficient ? Cela dans un but autant pragmatique, celui de manger sainement, que dans un but éducatif, celui de redécouvrir les gestes et les savoirs essentiels à la survie de l'être humain sur la terre.

Les limites du savoir technocratique et de la technologie

C'est le rôle des pouvoirs publics de proposer des stratégies en matière de transition écologique. Les pouvoirs publics français sont en pointe en matière de construction de stratégies et de plans d'action. La haute fonction publique se régale de ces exercices. On ne peut d'ailleurs pas reprocher à l'Etat d'élaborer des stratégies.

Par contre celles-ci ont des caractéristiques qui en marquent les limites. Elles sont en général segmentées en tuyaux d'orgue en fonction des périmètres de responsabilité des ministères et de leurs administrations.

Elles ont aussi une tendance à valoriser les grands dispositifs technologiques. C'est ainsi que le « tout électrique » devient le moyen qui va résoudre la question de la transition écologique. On voit bien que ce n'est pas en ayant tous une voiture, ou deux ou trois, électriques qu'on va sauver la planète, même si l'énergie électrique a le mérite d'être en partie une alternative au captage et à l'épuisement des ressources naturelles.

Ces stratégies sont également lacunaires dans leurs volets de mises en œuvre : elles ne trouvent pas de réponses adéquates pour s'imposer face aux forces politiques et économiques qui bénéficient du statu quo. Ces stratégies élaborées jusque dans les plus hautes sphères de l'Etat peuvent se trouver balayer par les responsables mêmes des ministères qui les ont élaborés.

De même les grandes institutions éducatives publiques, l'école et l'université, ont souvent des messages éducatifs qui dupliquent les positions publiques.

L'éducation populaire est interpellée sur ce plan. Elle sait qu'il y a une révolution culturelle, et non pas simplement technologique ou technocratique, à opérer pour construire les modes de pensée et d'action qui soient soutenables.

La convergence de l'écologie, de l'économie et du social

Le mouvement de l'éducation populaire, dans son ensemble, est très attaché à la non dissociation des approches écologiques, économiques et sociales.

Il est souvent rappelé que les acteur-trice-s de l'éducation populaire doutent de la pertinence du modèle économique dominant. Ils-elles sont hyper sensibilisés aux questions sociales et sociétales. Ils-elles sont devenu-e-s conscient-e-s de l'importance et de la gravité de la question écologique.

Tout en respectant ce besoin légitime et sain de ne pas dissocier les combats, il faut que les associations arrivent néanmoins à spécifier leur combat pour la transition écologique. Il faut pour cela qu'elles délimitent l'espace social et territorial sur lequel elles veulent agir et qu'elles raisonnent en termes d'action sur le court, moyen et long terme.

La mise en commun des ressources

En ce qui concerne les ressources pédagogiques que les associations conçoivent et construisent pour agir dans le cadre de la transition écologique, il y a un besoin d'une meilleure mise en commun et partage.

Partager n'est pas nécessairement perdre son identité ou sa différence.

Paradoxalement, la mise en commun est généralement profitable à ceux-celles qui partagent, car elle les fait progresser. Elle évite aussi que chacun-e s'épuise à construire ce que d'autres ont déjà élaboré.

Pour l'éducation populaire, la co-construction entre associations est un puissant champ de développement au service de la transition écologique.

Il faut aussi profiter du potentiel des outils numériques, notamment ceux qui sont « libres », pour le partage.

Le thermomètre

Les travaux du GIEC s'appuient sur de nombreuses données concernant l'état de santé de la terre et du monde. Le GIEC établit ainsi un observatoire de la planète et il en suit l'évolution.

Dans ses travaux récents, le GIEC fait une suggestion qui devrait intéresser les associations.

Chacun-e, qui plus est une association, est en mesure de se constituer un observatoire de l'état du territoire dans lequel il vit et agit, en choisissant les indicateurs les plus pertinents. Cela peut utilement servir au choix d'actions bénéfiques pour le territoire dans lequel agissent les associations.

L'expérimentation

Les nouveaux savoir et savoir-faire, utiles à la transition écologique, émergeront des expérimentations. Il faut oser. Il faut autoriser et faciliter l'action de ceux-elles qui se lancent dans l'expérimentation. Il faut sans doute même dédier des budgets et du temps aux expérimentations qui, dans le cas de la transition écologique, doivent pouvoir échapper en tout ou partie aux lois de la rentabilité.

3. Quel type d'épanouissement humain l'éducation populaire vise-t-elle et au service de quelle transition écologique ?

Comment fait-on pour s'épanouir en tant qu'être humain dans un monde qui n'aurait plus la croissance actuelle, qui serait plus sobre, où il y aurait moins de consommation ? Comment fait-on pour trouver des manières de s'épanouir qui peuvent rivaliser avec ceux qui semblent ne s'épanouir que dans l'accumulation et la richesse ? Comment peut-on rendre souhaitable un futur moins exubérant de promesse de consommation ? Comment fait-on pour se mettre en accord avec ce qui paraît nécessaire pour la transition écologique ?

Historiquement, l'ambition de l'éducation populaire a été l'émancipation des personnes, de toutes les personnes, tant sur le plan individuel que collectif.

Au cours de son histoire, de nombreuses causes ont interpellé, et interpellent toujours, l'éducation populaire : l'émancipation des femmes, les luttes contre l'exclusion et la grande pauvreté, les combats des pays du Sud dans sa lutte pour la décolonisation, la laïcité, le droit à la formation continue, l'abolition des discriminations, l'altermondialisme, la démocratie. Tous ces combats dessinaient des horizons de libération, de mieux être, d'émancipation, d'avenir plus radieux ? Avec du mieux et du plus.

Qu'en est-il de l'horizon de la transition écologique ? S'agit-il simplement d'atténuer ou de se protéger de la catastrophe annoncée ? Faut-il fonder l'urgence d'agir sur le moins et la survie ?

L'éducation populaire a là un chantier important pour fonder la motivation profonde à s'engager dans la transition écologique. Il y a de nouvelles équations de l'émancipation à inventer.

Il faut se projeter dans le futur, s'en faire des récits, à partir de ce qui se dégage des expérimentations en cours.

Il faut sans doute laisser l'imaginaire de chacun tracer son chemin, sans rechercher des consensus sur ce qu'il faudrait faire.

Il faut autoriser et aider chacun, individuellement et collectivement, à oser imaginer et expérimenter.

L'évaluation

Il faut extrapoler des expérimentations ce qu'elles disent des nouvelles manières de vivre au quotidien, de ce qu'elles disent sur la condition humaine : de nouveaux rapports à l'argent, à la nature, à la consommation, aux êtres humains et non humains, à l'espace urbain ou rural.

Il y a aussi lieu de se départir des évaluations qui ne jugent que par le surcroît de « bonheur », de divertissement ou de notoriété que les initiatives amèneraient.

Il faut pour cela se donner des critères d'évaluation de l'action. Ce qu'elle apporte aux autres, à quels besoins locaux elle répond, ce qu'elle dit d'une nouvelle façon d'exister.

Il peut être utile aux associations de se rapprocher des Institutions qui réfléchissent sur les futurs possibles.

La continuité entre présent et futur

Bien qu'il faille considérer que l'avenir ne peut pas être la simple reconduction du présent, faut-il pour autant penser le futur en termes de rupture ?

Cette question traverse de longue date le mouvement écologique. Faut-il brandir la crainte de l'apocalypse pour créer un choc de conscience ? Faut-il faire de la peur et de la colère le moteur de l'engagement pour la transition écologique ?

Les travaux du GIEC nous indiquent que l'action humaine peut encore éviter de faire sombrer l'humanité dans les scénarios les plus catastrophiques.

L'action présente, ici et maintenant, n'a jamais été autant porteuse de potentiel d'effets positifs, et par la même d'espoir.

Le fait de travailler, dès maintenant, sur l'inflexion de nos pratiques assure une continuité entre le présent et le futur à construire. Il n'y a pas besoin d'aller loin ou d'attendre des jours meilleurs pour trouver des actions bénéfiques à la transition écologique.

Il y a de la satisfaction dans les « petits pas » de l'expérimentation qui peut générer des affects positifs pour motiver l'action.

Le lien

Dans les moments difficiles comme actuellement, où il n'y a pas de bonnes solutions clés en main, le lien entre les personnes et les groupes est un soutien important.

Les associations d'éducation populaire doivent être les plus inclusives possibles, en leur sein mais aussi dans la coopération entre structures.

4. Comment l'éducation populaire responsabilise à la transition écologique ?

Prendre sa vie en main, identifier les justes causes d'émancipation, se responsabiliser sur les enjeux d'évolution de la société, font partie des principes fondateurs de l'éducation populaire.

Un grand principe de responsabilité a émergé dans les années 1970 : ne pas laisser aux générations futures un monde insoutenable.

Doit-on se sentir responsable de ce principe ?

La question de la responsabilité est difficile quand on se place du point de vue des populations qui ne sont pas les plus favorisées et les plus valorisées. Comment responsabiliser à gérer ses déchets quand on sait que 5% de la population génère 50% des déchets ?

De quoi doit-on se sentir responsable ?

Doit-on se sentir responsable de la prise en charge des personnes réfugiées climatiques comme on a pu l'être pour l'accueil des personnes réfugiées de la guerre en Ukraine ?

Où passe la frontière entre la responsabilisation individuelle et la responsabilisation collective, en l'occurrence associative ?

La transition écologique ouvre un champ de questionnement où les réponses à donner sont très ouvertes.

L'écosystème

Raisonner « écosystème » : c'est un aspect fondamental de la transition écologique. Un écosystème est un environnement spécifique au sein duquel tout est en interaction, les êtres humains et non humains, les éléments naturels et les éléments fabriqués par les êtres humains.

L'idéal d'un écosystème, ce qui le rend soutenable, est qu'il permette le développement conjoint et harmonieux de l'être humain et de la biodiversité.

Se sentir responsable, c'est s'assurer, dans la mesure du possible, que son action contribue au caractère soutenable de l'écosystème dans lequel elle s'inscrit.

Pour cela, on ne peut plus envisager son action isolément, mais il faut être attentif à l'interaction de son action avec d'autres actions. Il faut être attentif aux cohérences. L'approche écosystémique invite à coopérer.

Il y a là un champ important de réflexion mais aussi de responsabilisation des associations d'éducation populaire.

Elles ont d'ailleurs là aussi intérêt à se rapprocher des institutions à caractère scientifique qui, dans leur territoire, développent cette approche.

Le retour sur terre

Il faut enraciner l'action sur des territoires (un mixte d'espace, de temporalité et d'acteur-trice-s) sur lesquels on a une prise.

Il y a quelque chose dans la transition écologique de l'ordre du retour à la terre. Les changements à opérer sont sous la semelle de nos chaussures.

Regardez un bâtiment administratif, avec le prisme de la transition écologique, vous trouverez bien un endroit où vous pourriez y faire de la culture potagère.

Les droits culturels

La démarche des « droits culturels » a incité les associations à redoubler de vigilance qu'en à la portée de leurs actions auprès des personnes qu'elles touchent. Elle les a dotées d'un système de questionnement, érigé en méthode, qui permet un échange collectif approfondi. Cette démarche, tournée vers l'action, dans un esprit d'évaluation collectif mais aussi de progrès, est apparue très responsabilisante.

En gardant l'esprit de cette démarche, les associations pourraient utilement se doter d'outils qui leur permettraient d'évaluer dans quelle mesure les événements qu'elles organisent respectent bien les droits des personnes à vivre dans un monde soutenable.

L'aménagement du territoire

Les territoires sont couverts de constructions humaines qui symbolisent aujourd'hui ce dont il serait souhaitable de se défaire. Chacun peut en faire la liste selon ses intimes convictions. Certains se focaliseront sur les parkings, les supermarchés, d'autres cibleront les zones de stockage de déchet, ou les immenses zones artificialisées à des fins étroitement mercantiles. Autant de constructions qui sont devenus des symboles de ce qu'il faut remettre en cause.

Beaucoup de mouvements spontanés émergent lorsque des décideurs, en matière d'aménagement du territoire, prennent des décisions d'aménagement contestables. Les associations pourraient s'intéresser à ces émergences et sans doute, après examen, utilement considérer de leur responsabilité d'accompagner ces mouvements.

La double peine

L'éducation populaire représente légitimement le point de vue de ceux que la société ne favorise pas. Elle est et a toujours été responsabilisée sur ce plan.

Mais cette responsabilité, en pratique, devient plus complexe, lorsqu'il s'agit de passer à l'acte en matière de transition écologique.

Faut-il craindre d'infliger une double peine aux populations peu favorisées en les soutenant à s'engager dans la transition écologique ?

Sur ce plan, il est de la responsabilité des associations d'éducation populaire, convaincues de l'urgence de la transition écologique, de mettre en évidence le potentiel d'émancipation que recouvre l'engagement dans la transition écologique.

L'accueil de l'autre

L'évolution en cours du climat, les pertes de biodiversité, vont générer de plus en plus de situations « catastrophiques ». Il en résultera de grandes détreesses subies dans l'urgence et un besoin croissant de solidarité.

Une association nous a ainsi présenté son projet qui consiste à mettre en place, à moindre coût et d'une manière coopérative, un dispositif d'hébergement pour les personnes réfugiées climatiques, dispositif qui pourraient facilement être mis en œuvre dans des associations d'éducation populaire disposant de locaux ou d'espace. Ceci n'est qu'un exemple et qui n'épuise pas le sujet.

Il est sans doute du devoir des associations d'éducation populaire de mener une réflexion sur ce sujet, et cela en fonction de leur projet, de leur public et de leur localisation.

Le tri de l'information

Il n'y a pas de projet et d'action pertinentes qui ne soient pas fondées sur une information de qualité. En matière de transition écologique, l'information abonde : sur le diagnostic de la situation, sur ce qu'il faudrait faire ou ne pas faire. De même, les canaux d'information sont multiples, abondés par les réseaux sociaux.

Un des premiers travaux d'une association qui s'engage dans la transition écologique, ne serait-il pas de constituer une base de données des sources d'information qui lui sont utiles en la matière.

Il s'agit aussi de prendre l'habitude, quand cela est possible, de pouvoir revenir aux sources d'information qui ont été utilisées pour construire un projet ou une action.

Conclusion

Le présent texte ouvre beaucoup de points d'entrée pour engager ou développer une réflexion en matière de transition écologique dans les associations d'éducation populaire. Son propos n'est surtout pas d'être prescriptif mais il est d'ouvrir à la réflexion et à l'action.

Nous sommes convaincu-e-s que la manière la plus pertinente et la plus efficace pour travailler sur ce sujet, dans un souci de passage à l'acte, est d'aborder ces questions dans le cadre de formation- actions où les participant-e-s peuvent travailler ensemble en se référant à leur contexte de vie et d'actions et aux caractéristiques de l'association dans laquelle les personnes sont engagées.

Le travail collectif sera d'autant plus efficace que chacun-e pourra raisonner en fonction de l'écosystème et du territoire dans lequel son action s'insère ou pourrait s'insérer.

Nous proposerons prochainement un module de formation-action.

Ont contribué à ce cycle

Première partie :

- Marc Dufumier, agronome, traite de la transition écologique sous l'angle de la biodiversité et de l'agronomie
- Bruno Lasnier, engagé dans le Mouvement de l'Économie Solidaire, aborde la question de la transition écologique sous l'angle économique
- Marie Seiller, permanente du Collectif pour une transition citoyenne

Deuxième partie thématique :

- Rapport à la terre : Accueil Paysan Pays de la Loire propose différentes formations qui encouragent à intégrer la transition écologique dans les pratiques de culture des sols et de tourisme à la ferme.
- Migrations : L'association « Quatorze » envisage le logement et le droit à la ville comme des droits fondamentaux. Corollaire de la ville inclusive, l'accueil inconditionnel s'adresse à toutes les personnes en situation de vulnérabilité urbaine.
- Politique publique : Myriam Vialat fait partie du collectif citoyen pour la transition de Perros-Guirec dont la mission est de pousser les élus de la commune à mettre en œuvre des politiques publiques ambitieuses en faveur de la transition écologique, sociale et démocratique. Myriam a notamment participé à la co-construction d'une instance de participation citoyenne qui verra le jour très prochainement.
- Création artistique : Pour aider à ce que la transition écologique s'appuie sur un imaginaire renouvelé, Peuple et Culture Corrèze a mené une action impliquant des artistes plasticiens pour soutenir l'approche critique d'un aménagement forestier. Madeleine Bernardin, impliquée dans le projet en tant qu'artiste, témoigne.
- Outillage pour l'action : Les associations d'éducation populaire utilisent des outils et méthodes spécifiques de travail et d'animation au service de leurs actions émancipatrices. Ainsi la MJC de Charlieu approfondit l'approche écosystémique de son action. Georges Goyet, par ailleurs impliqué dans les travaux de Peuple et Culture sur les méthodes, présente cette démarche en cours.

Troisième partie :

- Audrey Auriault, représentante de Transiscope
- Audrey Baudeau, déléguée générale du Cnajep - Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire
- Rémi de Montaigne, délégué national de l'UNADEL - Union nationale des acteurs du développement local

Compte-rendu rédigé par Jean-François Claude